A decorative graphic on the left side of the slide consists of several overlapping squares in various shades of green, arranged in a stepped, staircase-like pattern.

Plan climat de Genève: un pas dans la bonne direction

Conférence de presse

09.12.2015

1. Contexte

■ D'où vient le plan climat ?

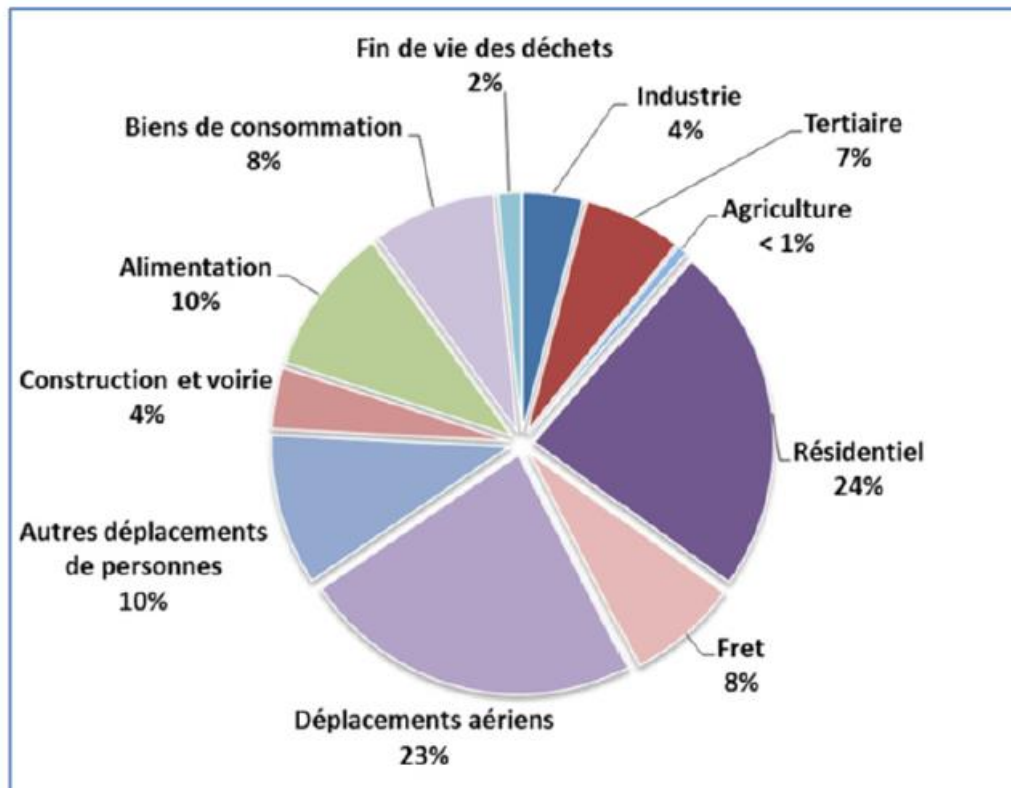
- Plan climat cantonal de Noé21 en 2009, mise à jour en 2011
- Révision de la loi sur l'agenda 21 en 2012 exigeant l'élaboration d'un plan climat officiel.
- Publication du Plan climat cantonal officiel (PCC) le 25 novembre 2015

■ COP21 et mobilisation à tous les niveaux:

- Se donner **des trajectoires d'émissions compatibles avec un réchauffement < +2°C**

2. Résumé PCC: le bilan carbone

■ Emissions GES 2012: 5,84 millions tCO₂eq



Trafic aérien compté à 100%



Trafic aérien compté à 22%

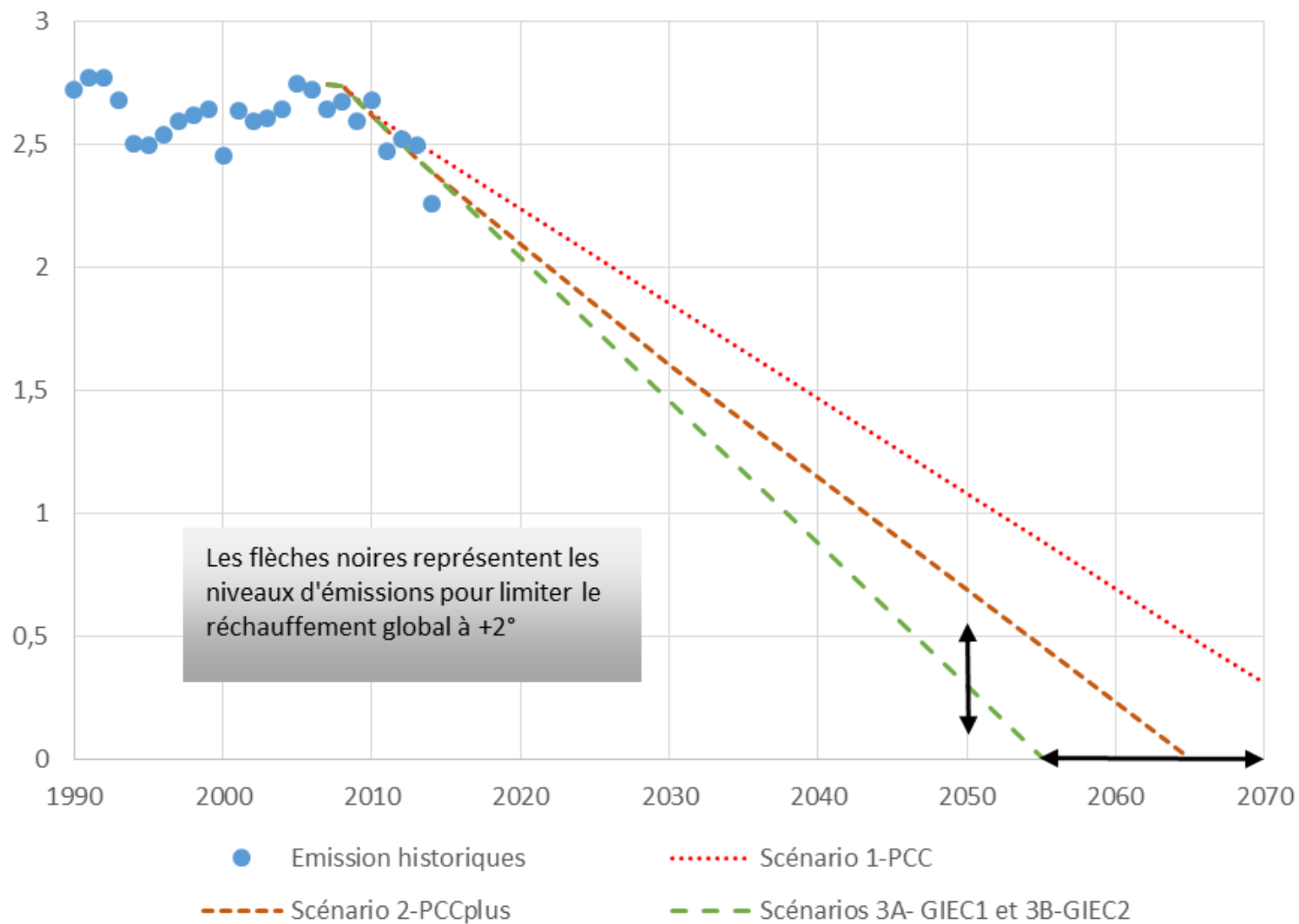
2. Résumé PCC : les objectifs

- **Objectif 2030:**
 - - 40% par rapport à 1990 hors trafic aérien = 1,72 MtCO₂eq
 - Stabilisation pour le trafic aérien
- **6 axes stratégiques**, dont 3 d'atténuation:
 - Réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables.
 - Favoriser une mobilité sobre en carbone.
 - Promouvoir des modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres
- **Les mesures seront définies dans le volet 2**

3. Les points forts du plan climat

- Permet une **approche transversale** de la protection du climat
- Remet **l'échelon cantonal** au cœur de l'action
- **Bilan carbone très complet** incluant les émissions «grises» et des analyses «cycle de vie»
- Les **émissions du trafic aérien** doivent être contenues et le développement de l'aéroport va faire l'objet d'une réflexion
- **L'objectif 2030 de -40% est ambitieux mais...**

Emissions CO2 Genève (MtCO2eq) et tendances



4. Nos scénarios

	Objectifs 2030 face à 1990 (Hypothèses)	Emission 2050 face à 1990	Neutralité carbone
Scénarios +2° (GIEC)	-	-80% à -95%	2055 - 2070
Scénario 1 - PCC	Energie : -40% Trafic aérien : 0%	-60%	2075 - 2080
Scénario 2 - PCCplus	Energie : -40% Trafic aérien : -40%	-75%	Autour de 2065
Scénario 3A - GIEC 1	Energie : -50% Trafic aérien : -50%	-90%	Autour de 2055
Scénario 3B - GIEC2	Energie : -60% Trafic aérien : 0%	-90%	Autour de 2055

4. Maintenant, aller plus loin !

- L'objectif 2030 doit être rehausser à (deux options):
 - -50% par rapport à 1990 y compris pour le trafic aérien
 - -60% par rapport à 1990 si le trafic aérien n'est que stabilisé
- L'objectif doit être inscrit **dans la loi** pour avoir une portée contraignante.
- Le plan climat nécessite **un plan de mesure et vérification** adéquat (plan de M & V) et l'OCSTAT doit développer des **statistiques climatiques**
- La définition des actions à mettre en œuvre doit **impliquer largement la société civile** (volet 2)

5. Pour le trafic aérien

- **L'objectif de stabilisation** des émissions de l'aviation civile en 2030 au niveau de 2014 est un premier pas très positif, mais il fait reposer l'effort sur les autres secteurs de manière disproportionnée.
- Une **commission de réflexion sur le développement de l'aéroport** doit être mise sur pied sans tarder. Elle doit associer les milieux environnementaux.
- **L'élaboration de la fiche PSIA** (planification des infrastructures aéroportuaires jusqu'à 2030) doit être subordonnée à, au minimum, l'objectif de stabilisation des émissions du trafic aérien.

FIN!

